

Annexe 3

|  |
| --- |
| Rectorat  Pôle organisation scolaire et politiques éducatives  **Délégation académique aux relations internationales et aux langues vivantes**  Darilv  Téléphone  03 88 23 38 51  Mél.  Ce.maeri  @ac-strasbourg.fr  Adresse des bureaux  27 boulevard Poincaré  67000 Strasbourg  Adresse postale  6 rue de la Toussaint  67975 Strasbourg cedex 9  marianne seule 15mmL |
|  |

**Action culturelle en langue régionale et transfrontalière à l’initiative des écoles ou des établissements**

**Règle de communication externe**

**Objet : communication externe**

Votre établissement bénéficie d’une subvention pour une action culturelle en langue régionale et transfrontalière à l’initiative des écoles ou des établissements .

Ce dispositif est financé par le Fonds commun « Langue et Culture Régionales », abondé par la Région Grand Est, les Conseils départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ainsi que par l’État.

Afin de garantir à chaque partenaire financeur la visibilité qui lui revient et conformément à la circulaire rectorale d’information sur le dispositif, nous vous prions de bien vouloir faire figurer les éléments d’information suivants dans l’ensemble de vos documents de communication externe à destination des parents d’élèves, de la presse ou du grand public (communiqués de presse, sites Internet, etc.) relatifs à vos actions ayant fait l’objet d’un financement.

Mention :

« ***Cette action est menée avec le soutien financier de la Région Grand Est, du Conseil départemental du Bas-Rhin, du Conseil départemental du Haut-Rhin et de l’État*** ».

Logotypes :

|  |  |
| --- | --- |
|  |  |
|  |  |